

# Fermeture du gestionnaire de services Impact emploi avant exécution d'une mise à jour



## Fiche Pratique – Paramétrage : Fermeture du gestionnaire de services Impact emploi avant exécution d'une mise à jour



---

Une mise à jour vient d'être livrée et vous n'arrivez pas à la télécharger ? Avant de contacter l'assistance, merci d'appliquer les consignes suivantes.



Cette procédure est désormais à **appliquer obligatoirement avant toute nouvelle mise à jour** du logiciel.

Si elle n'est pas suivie, le gestionnaire de services d'Impact emploi ne sera pas mis à jour et vous ne **disposerez pas de tous les développements livrés dans la nouvelle version** de votre outil de travail.

---

### ► Contexte

Il se peut que certaines mises à jour impactent le gestionnaire de service d'Impact emploi (matérialisé par une « **boule bleue** » OU un « **scarabée rouge** »).

Avant d'exécuter une mise à jour, assurez-vous qu'Impact emploi ET son

**gestionnaire de services** (*la boule bleue ou le scarabée rouge*) **soient fermés** selon la procédure ci-dessous.



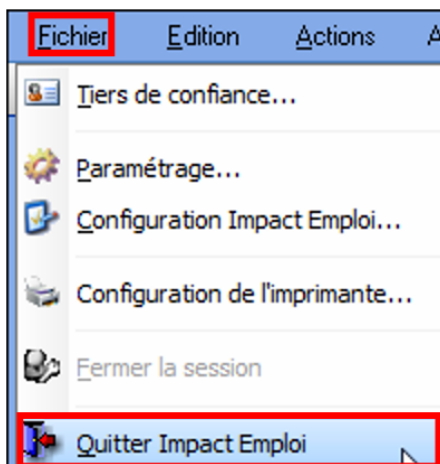
**Vigilance particulière pour les installations en réseau** : Afin d'éviter toute difficulté, merci de télécharger la mise à jour **poste par poste** (*en prenant soin de fermer les autres postes*), et ce impérativement le **même jour**.

## ► Procédure

- Lancez le logiciel Impact emploi, si ce n'est pas déjà fait ;
- **Quittez-le** via la **croix** située en haut à droite de la fenêtre :



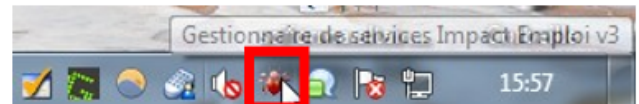
- Ou via le menu « **Fichier** », puis « **Quitter Impact Emploi** » :



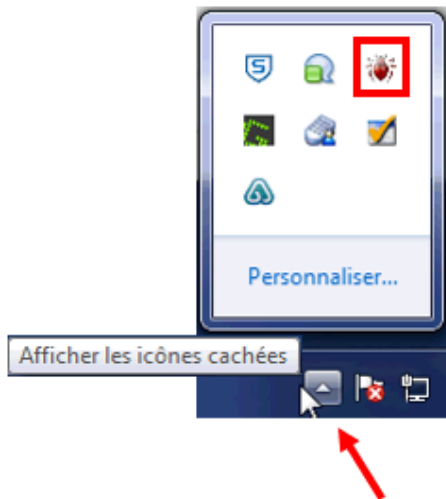
- Faites ensuite un **clic droit sur l'icône d'Impact emploi** symbolisée par la **boule bleue** ou le **scarabée rouge** située dans la barre des tâches (*généralement en bas à droite de votre écran*) :



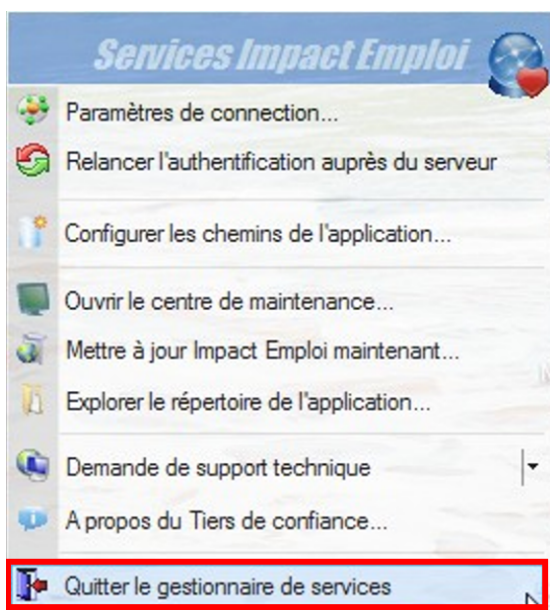
ou



- Il peut arriver que l'icône soit parfois cachée. Cliquez alors sur le **triangle** permettant de dérouler les icônes cachées :



- Le menu contextuel ci-dessous s'affiche, cliquez sur « **Quitter le gestionnaire de services** » :



- La procédure est terminée, vous pouvez à présent ré-ouvrir Impact emploi et télécharger la mise à jour.

#### Après la mise à jour d'un poste :

- Si vous avez un unique poste concerné par cette mise à jour et que vous souhaitez ré-ouvrir Impact emploi, attendez que la boule bleue (ou le scarabée rouge) soit de retour en bas de votre écran.
- Si vous devez mettre à jour plusieurs postes, répétez cette procédure sur chacun des postes, le même jour, avant de ré-ouvrir Impact emploi et de télécharger une nouvelle mise à jour.